



INSTITUTION SEVIGNE GRANVILLE



Section Sportive Scolaire Tennis

OBJECTIF :

Permettre aux élèves scolarisés à l'Institution Sévigné de progresser en tennis vers le meilleur niveau possible en profitant d'entraînements intégrés à l'emploi du temps scolaire.

ENCADREMENT :

Responsable des sections sportives : TOUZE Eric - professeur EPS

Entraîneur : DROUET Romain BE 2

INFRASTRUCTURES :

- Les entraînements se déroulent au Tennis Club de GRANVILLE.
- Deux entraînements de 1h30 par semaine.
- 2 heures de matchs d'entraînement toutes les 4 semaines.

OBLIGATIONS :

- Satisfaire aux tests du Centre Médico Sportif de GRANVILLE lors de la visite annuelle (entre septembre et janvier)
- Participer à tous les entraînements prévus par la section et par le club d'appartenance.
- Progresser dans le classement FFT.
- Obtenir des résultats scolaires permettant une scolarité réussie et un passage en classe supérieure.
- Ne pas poser de problèmes disciplinaires.

Arrêt de la Section Sportive Scolaire :

- Sur avis médical.
- Sur décision de la Direction de l'Institution Sévigné en concertation avec le responsable de niveau, le responsable des sections sportives et l'entraîneur.

CONDITIONS D'ACCES et INSCRIPTION :

- Etre licencié dans un club de tennis FFT.
- Satisfaire à 2 entrainements hebdomadaires minimum au sein de son club avec un entraineur diplômé.
- Participer aux compétitions fédérales individuelles et en équipes.
- Totaliser un minimum de vingt matchs pour la dernière saison et la saison en cours
- Etre classé FFT.
- Réussir les tests de sélection au Tennis club de Granville (à côté du jardin C. DIOR). Les dates de sélection seront communiquées ultérieurement.
- Participer aux compétitions scolaires de tennis lorsque l'élève est sollicité.
- Participation financière de 26 € / mois.

Institution Sévigné

15 Bd Girard Desprairies 50400 GRANVILLE

Email : direction@institutionsevigne.org

secretariat@institutionsevigne.org

Tel : 02 33 50 03 64